



## Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire 2022

Le samedi 17 décembre 2022 à 11 heures, les membres de l'association ARVERNE PARKOUR se sont réunis en assemblée générale ordinaire (AGO) dans la salle «La Fabrik» de la Maison des Jeunes de l'Agglo Pays d'Issoire.

Les membres de l'association, ainsi que les invités (parents, élus, etc.) ont été convoqués/invités 2 semaines au préalable avec les documents de séance suivants :

- 1) Convocation AG-2022\_AVP
- 2) Pouvoir-AG-2022\_AVP
- 3) Rap ACTIVITE et FINANCIER\_2021-2022\_AVP
- 4) PROJETS\_2022-2023\_ARVERNEPARKOUR



Sont présents :

<b>Collège</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
Membres du bureau	HADDOU	Arthur
	PLANCHE	Alexis
Encadrant entraînement	CAYROL	Damien
	CHARLES	Quentin
	PREVOT-HAMEL	Victor
	RIGAL	Ivan
Adhérents	ALLIPRANDI	Noah
	BAILLY	Lucas
	BOCQUET	Nigel
	CONTAMINE	Morgan
	FOUILLIT	Hugo
	GARRAUD	Angel
	HUBERT	Willy
	LANGLADE	Sacha
	LUTZ	Loucas
	MICHEL	Basile
	MIRA-SMITH	Oscar
	MONGARNY	Maxime
	PASQUIER-POUILLE	Erwan
	SAINTILLAN	Lyam
	SCHUTT	Sohanne
	TABARY	Théo
THIALLIER	Tiphaine	
TREBUCHON	Maxime	
Elus	BOEUF	Nicole (Adjoint aux associations - Ville d'Issoire)
Parents	CONTAMINE	Mathieu
	FOUILLIT	Hervé
	MICHEL	Jean-Luc
	PASQUIER	Audrey
	SCHUTT	Philippe
	SCHUTT	Valérie
	VARREL	Bérangère
Invités	GAME	Daniel (USI)
	GILLARD	Sylvie

Sont excusés :

Nom	Prénom	Titre
BOUZON	Philippe	Président Union Sportive Issoirienne
POJOLAT	Marie	Adjointe Événements - Ville d'Issoire
ROUSIER	Louise	Maison des jeunes - Agglo Pays d'Issoire
MONTEL	Roland	Service des sports - Ville d'Issoire

Sont représentés par un pouvoir de vote :

Adhérents représentés		Adhérents ayant reçu le pouvoir de vote	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
BARRIER	Alyssa	HADDOU	Arthur
BLOUET	Enzo	HUBERT	Willy
CASAGRANDE	Enzo	PREVOT-HAMEL	Victor
CHANTEUX	Loan	MIRA-SMITH	Oscar
COLOMBO	Clément	HADDOU	Arthur
HUC	Killian	PLANCHE	Alexis

Tous les pouvoirs sont valides et ont été donnés au président de séance au format papier ou numérique.

Nombre de membres inscrits dans l'association : **35**

Nombre de présents : **24**

Nombre de représentations : **6**

**Total : Présents + Représentés : 30**

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 peut commencer.

L'assemblée générale désigne Arthur HADDOU en qualité de président de séance et Alexis PLANCHE en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- validation du rapport d'activité et financier de la saison 2021/2022
- validation des projets pour la saison 2022/2023
- intégration des adhérents qui le souhaitent dans les commissions

## RAPPORT D'ACTIVITE

Le président de séance aidé par le responsable de la commission "Entrainement" présente le rapport d'activité de la saison 2021/2022 et aborde les sujets suivants :

- le renouvellement de la communication associative
- les initiations de rentrée
- les adhésions 2021/2022
- les entraînements de la saison sportive
- les sorties extra-entraînement
- les initiations
- la structure de Parkour
- l'Union Sportive Issoirienne
- le projet de «Tour de France des salles de Parkour»
- le rapport de projet : Création Salle Parkour
- le brevet fédéral de Parkour

A l'issue de la présentation et des discussions qui s'en sont suivies, le rapport a été soumis au vote. Résultats du vote :

Votes «**Pour**» : **30**

Votes «**Contre**» : 0

«**Abstentions**» : 0

Le rapport d'activité de la saison 2021/2022 de l'association ARVERNE PARKOUR est **adopté** à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Le responsable de la commission finance a ensuite présenté le rapport financier de la saison 2021/2022 et a abordé les sujets suivants :

- Le compte de charge du budget général (dépenses)
- Le compte de produits du budget général (recettes)
- Le compte de charge du budget annexe «Tour de France des salles» (dépenses)
- Le compte de produits du budget annexe «Tour de France des salles» (recettes)
- Le bilan financier

A l'issue de la présentation et des discussions qui s'en sont suivies, le rapport a été soumis au vote. Résultats du vote :

Votes «**Pour**» : **30**

Votes «**Contre**» : 0

«**Abstentions**» : 0

Le rapport financier de la saison 2021/2022 de l'association ARVERNE PARKOUR est **adopté** à l'unanimité.

## LES PROJETS DE LA SAISON 2022/2023

Les projets prévus lors de la saison 2022/2023 ont été présentés et soumis à discussions auprès de l'assemblée. Les projets suivants ont été présentés :

- Construction de nouveaux modules
- Achat d'une structure tubulaire d'initiation / entraînement
- Continuer et finir le projet Tour de France
- Donner une place plus importante aux filles dans l'association
- Donner une place plus importante aux mineurs dans la gestion de l'association

A l'issue de la présentation et des discussions qui s'en sont suivies, la proposition de projet a été soumise au vote. Résultats du vote :

Votes «**Pour**» : **30**

Votes «**Contre**» : 0

«**Abstentions**» : 0

Les projets de la saison 2022/2023 de l'association ARVERNE PARKOUR sont **adoptés** à l'unanimité.

## INTEGRATION DES ADHERENTS DANS LES COMMISSIONS

Un appel à candidatures a été réalisé auprès des adhérents présents pour intégrer les commissions de gestion de l'association. Outils démocratiques et décisionnels, ces commissions permettent à l'association de fonctionner de manière optimale.

Deux candidatures ont été enregistrées :

<b>NOM, Prénom de l'adhérent</b>	<b>Commission souhaitée</b>
MIRA-SMITH Oscar	GESTION (renouvellement)
HUBERT Willy	PROJET (intégration)

Suite à la présentation du candidat et à l'exposé de ses motivations, les candidatures ont été soumises au vote. Résultats des votes :

### **MIRA-SMITH Oscar**

Votes «**Pour**» : **30**

Votes «**Contre**» : 0

«**Abstentions**» : 0

### **HUBERT Willy**

Votes «**Pour**» : **29**

Votes «**Contre**» : **1**

«**Abstentions**» : 0

La candidature de **MIRA-SMITH Oscar** pour intégrer la commission GESTION de l'association ARVERNE PARKOUR est **validée** à l'unanimité.

La candidature de **HUBERT Willy** pour intégrer la commission PROJET de l'association ARVERNE PARKOUR est **validée**.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant pas de questions diverses, la séance est levée à 12 heures.

Procès-verbal fait en 2 exemplaires le 24/12/2022 à PERRIER.

Signature de Arthur HADDOU,  
président de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Haddou', with a long horizontal flourish extending to the right.

Signature de Alexis PLANCHE,  
secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Planche', with a long horizontal flourish extending to the right.